



Enfant handicapé et scolarité

Par Boobo

Bonjour,

Je suis entrain de faire un dossier pour mon fils qui est atteint d'encropésie auprès de la MDPH.

Il devrait être reconnu handicapé dans ce cadre là.

C'est psychologique et mon fils afin d'améliorer sa situation doit conserver ses repères.

Peut-on obliger mon fils a allé dans un établissement spécialisé selon sa reconnaissance ? Ce qui rendrait la situation encore plus compliquée.

On a un bon contact avec l'école qui essaie de trouver des solutions.

Merci pour votre aide.

Par Isadore

Bonjour,

A-t-il été question de vous proposer une place dans un établissement spécialisé, de la part des services sociaux ?

Si les médecins qui suivent votre fils ne préconisent pas une telle mesure, et si ça se passe bien avec l'école actuelle, il est peu probable qu'on vous propose spontanément une place dans un établissement pour enfants handicapés.

Ces établissements sont saturés et il faut souvent attendre des années avant d'avoir une place. Des parents sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'étranger. Et ces établissements sont prioritairement réservés aux enfants ne pouvant suivre une scolarité en milieu ordinaire même avec un aménagement.

Par Boobo

Merci beaucoup pour votre réponse.

Non c'était plus au cas où car je sais que ça l'anéantirait.